

---

## **En Suisse allemande**

### **La prison pour détenus âgés à Lenzburg**

Walter Hauser, Sontags Blick, 15.01.12 (traduction A-C. M-S)

Le prisonnier le plus âgé du pénitencier est un Chinois de 75 ans, ancien collaborateur de l'ONU à Genève, condamné à 5 ans de prison pour avoir blessé gravement sa fille de quatre coups de couteau. Il est l'un des douze détenus de la section « 60 ans et plus », la première prison pour séniors de Suisse, ouverte en mai 2011. L'établissement manque déjà de place : il en faudrait le double, selon son directeur. Hans-Rudolf B, 65 ans, est lui le plus ancien détenu de Suisse. Il est enfermé depuis 32 ans. Il a été condamné à l'internement, à la suite d'un meurtre et d'autres délits violents. Ici, les détenus peuvent travailler pour passer le temps, mais ce n'est pas une obligation. Beaucoup des détenus sont malades. Ils n'ont ni horaires ni occupations fixes. S'ils sont fatigués, ils peuvent se retirer en cellule. Certains condamnés à des peines d'internement gardent l'espoir de pouvoir sortir un jour, mais sans beaucoup d'illusions. Pour eux, le temps est long, l'absence de perspective pénible, d'autant plus qu'ils n'ont souvent plus de visites car leurs proches se sont éloignés.

Il n'y a jamais eu autant qu'aujourd'hui de détenus âgés en Suisse. Le régime s'est durci, surtout pour les délinquants sexuels. Pour eux, il n'y aura vraisemblablement plus de vie en liberté. Ils se promènent dans le pénitencier comme des vieux, des retraités, des invalides en chaise roulante, des malades, des cancéreux. Selon une étude du FNRS, le nombre des prisonniers de plus de 50 ans a doublé en 25 ans et atteint les 400 personnes. La prison normale est totalement inadaptée pour ces gens-là qui nécessitent des soins particuliers. « Mourir en prison est inimaginable, il n'en est pas question », affirme un prisonnier de 64 ans, « à un moment ou à un autre, je vais commencer une nouvelle vie ! ».

\* \* \*

### **Hindelbank : toujours plus de détenues souffrent de troubles psychiques**

Der Bund, 18.02.12 ; Simon Wälti (traduction: A-C.M-S)

Le canton de Berne comble une lacune dans le pénitencier pour femmes : une nouvelle section pour les thérapies va ouvrir avec 17 places.

Dans la prison de Hindelbank, il y a de plus en plus de femmes condamnées pour meurtre. Il n'y en avait que 10 il y a 15 ans ; elles sont 33 aujourd'hui. En revanche, le nombre de condamnations pour infraction à la loi sur les stupéfiants a diminué. On note aussi une augmentation des condamnations à des mesures pour des femmes qui souffrent de troubles psychiques et qui doivent suivre une thérapie. La conséquence, c'est que les libérations sont devenues plus restrictives, car la société aspire à davantage de sécurité.

Les femmes souffrant de troubles psychiques et soumises à une mesure thérapeutique sont au nombre de 37 à Hindelbank. Elles se montrent impulsives, agressives, avec des comportements antisociaux liés à une instabilité émotionnelle et des tendances à l'automutilation. C'est pour elles que vient d'être aménagée une section thérapeutique de 17 places, qui pourra encore s'étendre

dans le futur avec 8 places supplémentaires, grâce à une nouvelle construction ou à la rénovation du bâtiment. Ces femmes ont souvent un double diagnostic : troubles psychiques et toxicomanie.

Les femmes étrangères condamnées n'ont normalement pas droit à ces thérapies résidentielles, car elles seront expulsées après leur peine.

La thérapie coûte plus cher que la détention normale : 575 francs par jour et par personne au lieu de 307.-

Beaucoup des femmes concernées sont mères, et quand elles sont détenues dans la communauté thérapeutique, elles peuvent avoir l'autorisation de recevoir leurs enfants. En revanche elles perdent souvent la garde de leur enfant qui est mis sous tutelle, ce qui déclenche beaucoup de tristesse et de colère. Mais si la thérapie donne des résultats, elles peuvent progressivement avoir plus de liberté et passer dans un autre foyer à Burgdorf.

A Hindelbank sont enfermées des femmes âgées de plus de 18 ans, venant de trente pays. Elles sont actuellement une centaine, dont la moitié est suisse. Les condamnations s'échelonnent de quelques mois à la perpétuité. Mais la proportion des femmes dans les prisons suisses reste faible : elle ne représente que le 15% des condamnés.